

		RU1a19
PARC TRAVAUX d'ERSTEIN		Page 1/1
Etat de redevances d'utilisation d'engins TARIF ESSAIS AU 1 ^{ER} janvier 2025		14/01/2025

ESSAIS RANG 1

Essais d'étanchéités à l'eau :

	Euros / HT
Conduite fonte-grès-PVC - diamètre < 400	260 /u
Conduite fonte-grès-PVC - diamètre > 400 et conduite BA de 300 a 600	340 /u
Conduite > 800	450 /u
Joint par joint **	50 /u
Regard	60 /u
regard de branchement	60 /u

Essais d'étanchéités à l'air :

diam 150-400	105 /u
diam 500-800	130 /u
diam 800-1000	210 /u

Essais de compactages :

essai en pénétromètre dynamique, le point	90 /u
essai de plaque, le point **	90 /u
journée laboratoire **	875 /j

Inspection télévisée :

la journée d'inspection	990 /j
-------------------------	--------

Informations et documents à fournir par le client : Caractérisations des matériaux

Implantation des points de compactage Plan de réalisation Interlocuteur des travaux

Essais de réceptions

Les essais seront réalisés selon les spécifications techniques applicables au réseau, définies dans les pièces suivantes citées par ordre de prévalence :

- Les référentiels d'inspection : CCTP de l'AERM, le Guide technique pour la réception des réseaux d'assainissement neufs ASTEE d'octobre 2014, le fascicule 70, la norme EN 1610,...

Autocontrôles

Sauf contre-indication écrite du maître d'œuvre, les essais seront réalisés selon les spécifications techniques applicables au réseau, définies dans les pièces suivantes citées par ordre de prévalence :

- Les conditions particulières précisées par le client dans la fiche de renseignements (constituants contrôlés, nombre, dispositions constructives...)

- Les référentiels d'inspection : CCTP de l'AERM, le Guide technique pour la réception des réseaux d'assainissement neufs ASTEE d'octobre 2014, le fascicule 70, la norme EN 1610,...

Modalités spécifiques d'exécution (applicable aux 2 types d'essais)-

Les essais seront réalisés sur les seuls ouvrages accessibles

- Inspection télévisée : les photos se limiteront aux seuls piquages, branchements et aux anomalies

- Essai étanchéité : les essais sur les regards seront réalisés à l'eau

- Essai de compactage : les hauteurs de remblais sont communiquées par le maître d'œuvre sur FR5/FR7 ou sont définies par l'inspecteur sur la base des constats et informations recueillies sur chantier. Les objectifs de densification sont déterminés sur la base des documents suivants classés par ordre de prévalence : éléments fournis par le client dans sa commande ou sur FR5/ étude géotechnique/ guide remblayage des tranchées SETRA.

Le positionnement des essais sera défini par ordre de prévalence : par le maître d'œuvre sur place ou sur plan/ par l'inspecteur sur la base des constats et informations recueillies sur chantier.

Gestion des résultats et rapports (applicable aux 2 types d'essais)

- Sauf contreordre du donneur d'ordres, le PTE peut transmettre les résultats des essais métrologiques ou constatations aux MOE, MO ou entreprises.

- Les dossiers des essais réalisés sont susceptibles d'être consultés par les auditeurs, les superviseurs et le personnel de l'organisme COFRAC. Ces acteurs sont tenus au devoir de confidentialité par rapport aux informations contenues dans les dossiers.

- Le client n'est autorisé à faire référence à l'accréditation COFRAC (accréditation n° 3-1812 / portée disponible sur <https://www.cofrac.fr>) du PTE que par la reproduction intégrale du rapport d'inspection

-La procédure traitement réclamations et appels est disponible sur le site Bas-rhin.fr <https://www.bas-rhin.fr/professionnels-et-collectivites/parc-d-erstein>,

Information légale

"Quand l'organisme d'inspection est tenu par la loi de diffuser des informations confidentielles ou lorsqu'il y est autorisé par des engagements contractuels, le client ou la personne concernée doivent être avisés des informations divulguées, sauf si la loi l'interdit".

hors cofrac avec un double astérisque **